

# **Guide de l'étudiant handicapé à Strasbourg 2006-2008**

# Sommaire

<b>Accueil</b>	<b>3</b>
<b>Contacts à l'Université</b>	<b>6</b>
<b>Contacts hors Université</b>	<b>7</b>
<b>Culture</b>	<b>9</b>
<b>Études</b>	<b>14</b>
<b>Logement</b>	<b>19</b>
<b>Ressources</b>	<b>22</b>
<b>Restauration</b>	<b>24</b>
<b>Sports</b>	<b>26</b>
<b>Transports</b>	<b>28</b>
<b>Travail</b>	<b>30</b>
<b>Index</b>	<b>32</b>

# Accueil

## **Formalités à accomplir lors de votre arrivée**

Lors de votre inscription, adressez au président de l'université une lettre indiquant les mesures dont vous souhaitez bénéficier. Joignez un certificat médical précisant la nature et le degré de gravité de votre handicap. Le Service de médecine préventive (SIMPS) établira, à la suite d'une visite médicale, une attestation précisant les conditions particulières dont vous bénéficierez. Vous serez avisé de la décision de même que le service responsable du déroulement de vos examens.

## **Chargés de mission « Handicaps et Santé »**

Les chargés de mission « Handicaps et Santé » veillent à l'accueil et à l'intégration des étudiants handicapés.

### **Université Louis Pasteur**

M. Miesch - Bureau de la vie étudiante (BVE) de l'ULP

Téléphone : 03 90 24 18 47

Courriel : roger.miesch@bota-ulp.u-strasbg.fr

### **Université Marc Bloch**

M. Wallis - Le Patio, bât. 4, salle 43-20

Téléphone : 03 88 69 57 59

Courriel : wallis@umb.u-strasbg.fr

### **Université Robert Schuman**

Mme Marage-Breidt

Téléphone : 03 88 41 43 77

Courriel : antoinette.marage-breidt@urs.u-strasbg.fr

### **Université de Haute-Alsace**

M. Rosenblatt - Maison de l'étudiant à Mulhouse

Téléphone : 03 89 33 64 40

Courriel : dominique.rosenblatt@uha.fr

## **Point accueil handicap du SIMPS**

Le Point accueil handicap du Service de médecine préventive propose un suivi personnalisé des étudiants handicapés pendant leurs études. Philippe Giorgetti apporte des informations sur l'orientation, les inscriptions, les droits, l'insertion professionnelle et une assistance en cas de difficulté.

### **Point accueil handicap (SIMPS)**

Philippe Giorgetti

6 rue de Palerme

67000 Strasbourg

Téléphone : 03 90 24 50 38

Site web : <http://simps.u-strasbg.fr>

## **Bureaux de la vie étudiante (BVE)**

Les BVE interviennent dans les domaines de la citoyenneté, de la culture, de la solidarité étudiante, etc.

### **Université Louis Pasteur (ULP)**

Institut Le Bel  
67070 Strasbourg  
Téléphone : 03 90 24 11  
Courriel : [bve@adm-ulp.u-strasbg.fr](mailto:bve@adm-ulp.u-strasbg.fr)  
Site web : <http://bve.u-strasbg.fr>

### **Université Marc Bloch (UMB)**

Aula du Patio  
22 rue René Descartes  
67084 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 41 74 59  
Courriel : [bve@umb.u-strasbg.fr](mailto:bve@umb.u-strasbg.fr)  
Site web : [www-umb.u-strasbg.fr/bve.html](http://www-umb.u-strasbg.fr/bve.html)

### **Université Robert Schuman (URS)**

Aile sud, sous-sol  
1 place d'Athènes  
BP 66 - 67045 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 41 43 82  
Courriel : [bve@urs.u-strasbg.fr](mailto:bve@urs.u-strasbg.fr)  
Site web : [www-urs.u-strasbg.fr](http://www-urs.u-strasbg.fr) (rubrique « Vie étudiante »)

## **La salle Handiversité**

La rentrée universitaire 2005 a été marquée par l'ouverture de la salle Handiversité, située au rez-de-chaussée du bâtiment Le Platane sur le campus de l'Esplanade. Facilement accessible, elle offre aux étudiants handicapés un lieu de détente, de travail ou de réunion. Vous y trouverez en libre accès des ordinateurs équipés d'un scanner, d'une imprimante braille et d'un logiciel de synthèse vocale.

### **Salle Handiversité**

Campus de l'Esplanade  
Bâtiment Le Platane, Strasbourg

## **Agora de l'étudiant**

Tout au long de l'année, l'Agora de l'étudiant informe les étudiants sur la vie pratique, sur l'actualité étudiante et propose les services de la SNCF, de la Caisse d'allocations familiales, ainsi qu'un accès gratuit à Internet.

L'Agora est située dans le bâtiment Le Platane, à l'Esplanade, entre le Patio (UMB) et la Faculté de droit (URS).

L'Agora de l'étudiant est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.

### **Agora de l'étudiant**

Bâtiment Le Platane

Allée René Capitant 67084 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 60 22 52  
Fax : 03 88 61 29 82  
Courriel : agora@poleuropeen.u-strasbg.fr

## ***Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)***

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées instaure le principe d'un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Dans chaque département, une maison des personnes handicapées est créée et offre un accès unique aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées. La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs familles.

### **MDPH du Bas-Rhin**

6a rue du Verdon  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 0800 747 900  
Lundi à jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Vendredi : 9h - 17h

### **MDPH du Haut-Rhin**

140 rue du Logelbach  
68000 Colmar  
A compter de mi-2007 :  
48 avenue de la République  
BP 20351 - 68006 Colmar Cedex  
Téléphone : 0800 109 700  
Courriel : mdph@cg68.fr  
Lundi à vendredi : 8h30 - 11h30 / 14h - 17h

# Contacts à l'Université

## **Handifac**

L'association Handifac aide les étudiants handicapés dans leurs démarches à l'université. Handifac permet d'échanger et de réaliser des projets pour et avec des étudiants handicapés.

### **Handifac**

Salle Handiversité  
Campus de l'Esplanade  
Bâtiment Le Platane  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 61 09 06  
Courriel : handifacstbg@yahoo.fr

## **CAMUS**

Installé dans les locaux du SIMPS, le Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg (CAMUS) offre « un lieu d'écoute » aux étudiants. À un moment ou à un autre, de nombreux étudiants peuvent en effet avoir envie d'évoquer leur parcours universitaire, leurs doutes, leurs inquiétudes ou même leurs angoisses. Des entretiens individuels leur sont proposés pour faire le point et trouver des solutions adaptées. Les consultations sont gratuites sur présentation de l'attestation de leur Carte Vitale.

### **CAMUS**

6 rue de Palerme  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 52 15 51  
Courriel : camus@adm-ulp.u-strasbg.fr  
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h30.

## **Autre établissement**

### **CROUS**

Laurent Masson  
1 quai du Maire Dietrich  
BP 50168 - 67004 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 21 28 69  
Courriel : laurent.masson@ac-strasbourg.fr

# Contacts hors Université

## Associations

### **Association des aveugles et handicapés visuels d'Alsace et de Lorraine**

27 rue de la 1<sup>re</sup> Armée 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 36 03 77  
Fax : 03 88 35 22 30  
Courriel : [aaal@club-internet.fr](mailto:aaal@club-internet.fr)  
Site web : [www.aveugles-alsace-lorraine.asso.fr](http://www.aveugles-alsace-lorraine.asso.fr)

### **Association des paralysés de France (APF)**

36 rue des Petites-Fermes 67200 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 28 29 30  
Fax : 3 88 28 30 50  
Courriel : [dd.67@apf.asso.fr](mailto:dd.67@apf.asso.fr) - [www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)

### **Conseil Évaluation Exposition Prévention (CEP) - Parc d'Activités d'Eckbolsheim**

2 rue Évariste Galois - 67201 Eckbolsheim  
Téléphone : 03 88 76 16 50  
Fax : 03 88 77 83 75  
Courriel : [cep@cep.asso.fr](mailto:cep@cep.asso.fr) - [www.cep.asso.fr](http://www.cep.asso.fr)

### **Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (GIAA)**

14a rue de Mulhouse - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 45 23 90  
Fax : 03 88 45 23 90  
Courriel : [strasbourg.giaa@wanadoo.fr](mailto:strasbourg.giaa@wanadoo.fr)

### **Groupement pour l'insertion des handicapés physiques d'Alsace (GIHP)**

33 rue du Maréchal Lefèbvre  
67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 43 11 11  
Courriel : [contact@gihp-alsace.org](mailto:contact@gihp-alsace.org)  
Site web : [www.gihp-alsace.org](http://www.gihp-alsace.org)

### **Institut protestant pour enfants déficients auditifs « Le Bruckhof »**

7 rue de Soultz - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 44 24 99  
Courriel : [contact@bruckhof.org](mailto:contact@bruckhof.org)  
Site web : [www.bruckhof.org](http://www.bruckhof.org)

### **Site du Neuhof**

80 route du Neuhof - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 65 80 00  
Fax : 03 88 65 80 07  
Courriel : [site.neuhof@glaubitz.asso.fr](mailto:site.neuhof@glaubitz.asso.fr)  
Site web : [www.handiressources.org](http://www.handiressources.org)

### **Union des sourds et malentendants du Bas-Rhin (USM67)**

22 rue du 22 Novembre - 67000 Strasbourg

Téléphone : 03 88 21 80 24  
Fax : 03 88 21 80 24  
Site web : [www.usm67.org](http://www.usm67.org)

### **Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs de Lorraine (URAPEDA)**

29 rue Guilbert de Pixérécourt 54000 Nancy - 03 83 37 31 75  
Courriel : [urapeda.lorraine@wanadoo.fr](mailto:urapeda.lorraine@wanadoo.fr)  
[www.urapeda.org/lorraine/sommaire.html](http://www.urapeda.org/lorraine/sommaire.html)

## **Mission Ville et handicaps**

Ce service répond à toutes les questions relatives à la vie quotidienne dans la cité.

### **Mission Ville et handicaps**

Michel Koebel - Centre administratif  
1, parc de l'Étoile - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 60 92 45  
Fax : 03 88 60 95 39  
Courriel : [michel.koebel@cus-strasbourg.net](mailto:michel.koebel@cus-strasbourg.net)

## **Numéro utile**

### **Info'Ministère**

Pour vous y retrouver dans la nouvelle réglementation et pour suivre la mise en place des maisons départementales du handicap.  
Téléphone : 0 820 03 33 33 (N° Indigo 0,12 euro/min)

## **Les sites web incontournables**

### **Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille**

Pour tout savoir sur la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.  
Site web : [www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)

### **Handi-U : Les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur**

Au service des étudiants, le site handi-U propose des informations utiles pour la vie d'un étudiant.  
Site web : [www.sup.adc.education.fr/handi-U/](http://www.sup.adc.education.fr/handi-U/)

# Culture

## Carte culture

Avec la Carte culture, tous les étudiants des universités d'Alsace bénéficient de tarifs préférentiels dans 38 salles de spectacles et festivals d'Alsace, 11 cinémas et de l'accès gratuit dans

22 musées. La majorité de ces structures culturelles est accessible aux étudiants handicapés en fauteuil roulant. Pour en savoir plus, rendez-vous au Kiosque Carte culture à l'Agora de l'étudiant (voir p. 4) et sur [www.carte-culture.org](http://www.carte-culture.org)

## Sorties culturelles

Dans le Bas-Rhin, les salles de spectacles, cinémas et musées listés ci-dessous sont accessibles aux personnes handicapées en fauteuil roulant. Contactez-les avant votre venue.

### Salles de spectacles

#### **Théâtre de la Choucrouterie**

20 rue Saint-Louis  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 36 07 28  
Courriel : [info@choucrouterie.com](mailto:info@choucrouterie.com)  
Site web : [www.choucrouterie.com](http://www.choucrouterie.com)

#### **Espace Athic à Obernai**

Rue Athic  
BP 77 - 67212 Obernai Cedex  
Téléphone : 03 88 95 68 19  
Site web : [www.espace-athic.com](http://www.espace-athic.com)  
Site web : [www.pisteursdetoiles.com](http://www.pisteursdetoiles.com)

#### **Espace Rohan à Saverne**

Relais Culturel  
Château des Rohan  
Place du Général de Gaulle - BP 40055  
67701 Saverne Cedex –  
Téléphone : 03 88 01 80 40  
Courriel : [espace-rohan@wanadoo.fr](mailto:espace-rohan@wanadoo.fr)  
Site web : [www.ville-saverne.fr](http://www.ville-saverne.fr)

#### **L'Illiade**

Allée François Mitterrand  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Téléphone : 03 88 65 31 00  
Courriel : [illiade@mairie-illkirch-graffenstaden.fr](mailto:illiade@mairie-illkirch-graffenstaden.fr)  
Site web : [www.illiade.com](http://www.illiade.com)

#### **Le Kafteur**

3 rue Thiergarten - 67000 Strasbourg

Téléphone : 03 88 22 22 03  
Courriel : infokafteur@wanadoo.fr  
Site web : www.lekafteur.com

### **Le-Maillon, Théâtre de Strasbourg**

Lieu des représentations

#### **Maillon-Wacken**

Place de la Foire Exposition - Strasbourg  
Téléphone : 03 88 27 61 81  
Courriel : billetterie@le-maillon.com  
Site web : www.le-maillon.com

### **Opéra national du Rhin**

19 place Broglie  
BP 320 - 67008 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 75 48 23  
Courriel : caisse@onr.fr  
Site web : www.operanationaldurhin.fr

### **Orchestre philharmonique de Strasbourg (OPS)**

Palais de la Musique et des Congrès  
Place de Bordeaux  
67070 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 15 09 09  
Site web : www.philharmonique-strasbourg.com

### **Point d'Eau d'Ostwald**

17 allée René Cassin - 67540 Ostwald  
Téléphone : 03 88 30 17 17  
Courriel : pointdeau.ostwald@estvideo.fr  
Site web : www.ville-ostwald.fr (rubrique Point d'Eau)

### **Pôle Sud**

1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 39 23 40  
Courriel : infos@pole-sud.fr - www.pole-sud.fr

### **Relais Culturel de Haguenau**

1 place Joseph Thierry - 67500 Haguenau  
Téléphone : 03 88 73 30 54  
Courriel : relais.culturel@ville-haguenau.fr  
Site web : www.ville-haguenau.fr

### **Relais Culturel de Wissembourg**

Rue des Écoles - 67160 Wissembourg  
Téléphone : 03 88 94 11 13  
Courriel : relais.culturel.wissembourg@wanadoo.fr

### **Schiltigheim Culture**

Mairie de Schiltigheim - Service culturel  
BP 98 - 67302 Schiltigheim Cedex  
Téléphone : 03 88 83 84 85  
Site web : www.ville-schiltigheim.fr  
Lieux des représentations :  
Cheval Blanc - 25 rue Principale

Salle des Fêtes - avenue de la 2e Division Blindée

### **Les Tanzmatten à Sélestat**

Quai de l'III - 67600 Sélestat

Téléphone : 03 88 58 45 45

Courriel : tanzmatten@ville-selestat.fr

Site web : www.tanzmatten.fr

### **Les Taps, scènes strasbourgeoises**

Téléphone : 03 88 34 10 36

Courriel : resataps@cus-strasbourg.net

Lieux des représentations :

#### **Le Taps Scala et son caveau**

96 route du Polygone - Strasbourg

#### **Le Taps Gare**

10 rue du Hohwald (site de la Laiterie) - Strasbourg

### **Théâtre Jeune Public (TJP) - Centre Dramatique National d'Alsace Strasbourg**

Accès à la grande scène uniquement

Service Billeterie

7 rue des Balayeurs - 67000 Strasbourg

Téléphone : 03 88 35 70 10

Courriel : reservation@theatre-jeune-public.com

Site web : www.theatre-jeune-public.com

### **Théâtre National de Strasbourg (TNS)**

1 avenue de la Marseillaise

67000 Strasbourg

Téléphone : 03 88 24 88 24

Site web : www.tns.fr

### **Cinéma**

#### **Adalric - Espace Athic**

Rue Athic - BP 77 67212 Obernai Cedex

Téléphone : (accueil) 03 88 95 68 19

Téléphone : (programmation) 03 88 95 25 08

Courriel : info@espace-athic.com

Site web : www.espace-athic.com

#### **Ciné Vox**

17 rue des Francs-Bourgeois

67000 Strasbourg

Téléphone : (programmation) 0 892 68 72 12 (0,34 euro/minute)

#### **Cinéma Odyssée**

3 rue des Francs-Bourgeois

67000 Strasbourg

Téléphone : (bureau) 03 88 75 11 52

Téléphone : (programmation) 03 88 75 10 47

Courriel : cinemaodyssee@hotmail.com

Site web : www.cinemaodyssee.com

#### **Pathé Brumath**

Rue des Frères Lumière - 67170 Brumath

Téléphone : 08 92 69 66 96 (taper # 244 pour accéder aux programmes du Pathé  
Brumath : 0,34 euro/minute)  
Site web : [www.cinemasgaumontpathe.com](http://www.cinemasgaumontpathe.com)

### **UGC Ciné Cité Strasbourg Étoile**

25 route du Rhin - 67100 Strasbourg  
Téléphone : (programmation) 08 92 70 00 00  
(0,34 euro/minute)  
Site web : [www.ugc.fr](http://www.ugc.fr)

## **Musées de Strasbourg**

### **Auditorium des Musées de Strasbourg**

Musée d'Art moderne et contemporain  
1 place Hans Jean Arp - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 23 31 31

### **Bibliothèque des Musées de Strasbourg**

Musée d'Art moderne et contemporain  
1 place Hans Jean Arp - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 23 31 31  
Ouverte du mardi au samedi, de 14h à 18h, nocturne le jeudi jusqu'à 21h, sauf en juillet et en août. Entrée libre.

### **Musée Alsacien**

23-25 quai Saint-Nicolas - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 52 50 01  
Accès handicapé uniquement à la salle des expositions temporaires.  
Ouvert tous les jours de 12h à 18h, fermé le mardi. Ouvert de 10h à 18h les dimanches, jours fériés et tous les jours de janvier, février, mars, juillet et août.

### **Musée Archéologique**

Palais Rohan - 2 place du Château  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 52 50 00  
Ouvert tous les jours de 10h à 18h, fermé le mardi.

### **Musée d'Art moderne et contemporain**

1 place Hans Jean Arp - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 23 31 31  
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h, le jeudi de 12h à 22h, le dimanche de 10h à 18h, fermé le lundi.

### **Musée Historique**

3 place de la Grande Boucherie  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 52 50 00  
En travaux, ouverture prévue en 2007.

### **Musée Zoologique**

29 boulevard de la Victoire  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 90 24 04 85  
Ouvert tous les jours de 10h à 18h, fermé le mardi.

## **Visites organisées**

Les musées de Strasbourg organisent des visites à l'attention des personnes non-voyantes et, une fois par mois, en langue des signes française (LSF).

**Eric Ferron**

Téléphone : 03 88 52 50 04

[eric.ferron@cus-strasbourg.net](mailto:eric.ferron@cus-strasbourg.net)

# Études

## ***Orientation***

Pour obtenir des renseignements sur les filières les plus adaptées à votre handicap et les difficultés que vous pourrez rencontrer, contactez le chargé de mission « Handicaps et Santé » de votre université ou le Point accueil handicap du SIMPS (voir p. 3).

**Portail des formations universitaires en Alsace :**  
[www.universites-formations-alsace.fr](http://www.universites-formations-alsace.fr)

## ***Aides humaines***

Quel que soit votre handicap, un accompagnateur peut vous aider à prendre des notes, à faire des recherches documentaires, à vous déplacer à l'université. Il peut être rémunéré. Pour plus de renseignements, contactez le chargé de mission « Handicaps et Santé » de votre université (voir p. 3).

## ***Aides techniques***

Pour avoir un aperçu des aides techniques à votre disposition, veuillez contacter le chargé de mission « Handicaps et Santé » de votre université (voir p. 3).

## ***Aménagements des emplois du temps***

Si vous avez des problèmes d'emploi du temps, contactez le chargé de mission « Handicaps et Santé » de votre université. Il essayera de trouver une solution (voir p. 3).

## ***Examens et partiels***

Vous pouvez bénéficier de mesures spécifiques et d'adaptation aux examens en fonction de votre handicap ou de votre problème de santé. Il est important de vous renseigner au préalable auprès du Point accueil handicap du SIMPS ou du chargé de mission « Handicaps et Santé » de votre université (voir p. 3).

## ***Mesures prévues pour les épreuves écrites et orales***

**Si vous avez un handicap moteur qui vous empêche d'écrire normalement :**

- temps de composition ou de préparation majoré d'un tiers (un temps de repos suffisant doit être prévu entre les épreuves) ;
- possibilité d'utiliser votre clavier électronique personnel ;
- si vous ne pouvez ni écrire ni utiliser un clavier électronique, assistance d'un secrétaire désigné par les responsables de l'examen.

**Si vous avez un handicap visuel :**

- temps de composition ou de préparation majoré d'un tiers ;
- textes des sujets remis en braille ou en gros caractères ;
- possibilité de composer en braille ou en gros caractères, soit à la main soit à la machine (le braille abrégé peut-être utilisé, sauf pour les épreuves d'orthographe et de langues vivantes pour lesquelles le braille intégral est utilisé) ;
- pour les figures et les croquis, utilisation des procédés de traçage employés habituellement.

**Si vous avez un handicap auditif :**

- pour les épreuves écrites, le temps de composition peut être majoré d'un tiers ;
- sujets, précisions complémentaires et instructions pratiques donnés par écrit ;
- pour les épreuves d'orthographe, utilisation de la méthode de communication qui vous est familière : langue des signes, lecture labiale avec ou sans langage parlé complété. Si vous choisissez la lecture labiale sans langage parlé complété, le texte sera dicté soit par un orthophoniste, soit par un professeur spécialiste en la matière.
- lors des épreuves orales, vous devez être placé dans une position favorable à la labio-lecture. A condition d'en faire la demande à l'avance, vous pourrez disposer de l'assistance d'un spécialiste qui vous aidera à comprendre les questions posées. Si vous ne pouvez pas vous exprimer oralement, vous pourrez utiliser la communication écrite.

Les déficients auditifs peuvent aussi s'adresser à l'Institut protestant pour déficients auditifs « Le Bruckhof ». Il propose le défraiement d'un preneur de notes, leur validation par un enseignant, des heures de soutien pédagogique, un crédit de photocopies pour les cours, des dispositifs techniques, etc. Le Site du Neuhof offre la possibilité d'un suivi bilingue en langue des signes française (adresse : voir p. 7).

**Si vous avez des troubles de la parole :**

Pour les épreuves orales, utilisation de la communication écrite. Si votre installation avec les autres candidats n'est pas possible, vous composerez dans une salle particulière.

**Handicap psychologique :**

Temps de composition ou de préparation majoré d'un tiers (un temps de repos suffisant doit être prévu entre les épreuves).

## **Études à l'étranger**

Le Service des relations internationales de votre université vous indiquera les possibilités pour poursuivre votre cursus à l'étranger.

## **Environnement numérique de travail**

Une seule adresse pour accéder à votre Environnement numérique de travail (ENT) :  
<http://ent.u-strasbg.fr>

Vous y trouverez :

- les actualités de votre université et de votre composante mises à jour régulièrement ;
- votre messagerie électronique ;
- des services administratifs : votre inscription pédagogique et administrative, vos résultats d'examens ;
- des outils pédagogiques : le C2i (certificat informatique et internet), Univ-r (ou Univ-rX) pour accéder aux logiciels standards ou spécifiques à vos études, effectuer un travail avec vos enseignants à partir de supports de cours fournis, stocker vos documents, ou encore faire des recherches sur le web ;
- votre bibliothèque virtuelle : portail de ressources documentaires (catalogues, bases de données, périodiques électroniques...) avec recherche simultanée, envoi de résultats, veille documentaire, etc.

Pour vous familiariser avec votre ENT, des présentations sont organisées à l'Agora de l'étudiant (voir p. 4).

Pour accéder à ces services, outre les salles de ressources de vos universités vous avez à votre disposition des ordinateurs en libre accès (ex. Agora), des bornes multimédia pour les inscriptions administratives, des espaces WiFi avec connexions sécurisées. Vous pouvez aussi y accéder à partir de votre domicile si vous avez accès à Internet, ou encore depuis un cybercentre.

Retrouvez les localisations des espaces WiFi, des bornes multimédia et des salles de ressources des campus sur :

<http://ent.u-strasbg.fr>

## **Bibliothèques**

Regroupant près d'une cinquantaine de bibliothèques, les Services communs de documentation (SCD) couvrent toutes les disciplines. Profitez aussi des ouvrages de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) de Strasbourg. Les bibliothèques universitaires sont pratiquement toutes accessibles aux étudiants handicapés.

### **Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU)**

Une salle de la BNU est équipée de trois ordinateurs pour les étudiants non voyants, mal voyants et handicapés des membres supérieurs : plage éphémère braille, scanner et imprimante en braille, scanner et synthèse vocale, pilotage à la voix. Seules les personnes ayant suivi une formation peuvent utiliser le matériel.

Consultation sur rendez-vous auprès de Mlle Céline Deneux au 03 88 61 09 06.

Accès pour les personnes handicapées moteur au 1 avenue Victor Schoelcher.

### **BNU**

6 place de la République - BP 51029

67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 25 28 00

### **Bibliothèques municipales de Strasbourg**

### **BMS - Centre ville**

3 rue Kuhn - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 43 64 64

### **BMS - Cronembourg**

56 rue du Rieth - 67200 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 26 85 54

### **BMS - Elsau**

10 rue Watteau - 67200 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 29 09 26

### **BMS - Hautepierre Adultes**

5 place du Maillon - 67200 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 26 14 16

### **BMS - Meinau**

1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 40 12 79

### **BMS - Neudorf**

Place du Marché - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 41 45 00

### **BMS - Neuhof**

Place de Hautefort - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 79 86 66

### **BMS - Robertsau**

2 rue Mélanie - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 41 98 62

### **Site du Neuhof**

Il propose une formation à l'informatique aux étudiants déficients visuels en possession de matériel informatique ou qui souhaitent acquérir un matériel adapté à leur handicap.

### **Site du Neuhof**

80 route du Neuhof - 67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 65 80 00  
Fax : 03 88 65 80 07  
Courriel : [site.neuhof@glaubitz.asso.fr](mailto:site.neuhof@glaubitz.asso.fr)  
Site web : [www.handiressources.org](http://www.handiressources.org)

### **Conseil Évaluation Exposition Prévention (CEP)**

Cet organisme expose des matériels pour handicapés. Il est ouvert aux personnes handicapées physique ou sensoriel, aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.

### **CEP**

Parc d'Activités d'Eckbolsheim  
2 rue Évariste Galois - 67201 Eckbolsheim  
Téléphone : 03 88 76 16 50

Fax : 03 88 77 83 75  
Courriel : cep@cep.asso.fr  
Site web : [www.cep.asso.fr](http://www.cep.asso.fr)

# Logement

## **Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg)**

Pour bénéficier d'un logement (chambre ou studio) du CROUS, vous devez faire une demande de dossier social étudiant (DSE) du 15 janvier au 30 avril sur Internet ([www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)).

Dans votre dossier, indiquez par lettre d'accompagnement que vous êtes handicapé et que vous souhaiteriez obtenir une chambre ou un studio adapté. Puis contactez M. Laurent Masson (responsable « Handicaps et Santé ») qui suivra votre dossier. Les affectations sont prononcées fin juin.

Les étudiants en fauteuil roulant peuvent utiliser l'ascenseur réservé au personnel. Adressez-vous à l'accueil du CROUS, au rez-de-chaussée du bâtiment Gallia.

### **Service logement**

1 quai du Maire Dietrich

BP 50168

67004 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 28 69

Ouvert du lun. au vend. de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Site web : [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

### **Responsable « Handicaps et Santé »**

Laurent Masson

1er étage, bureau 35

1 quai du Maire Dietrich - BP 50168

67004 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03 88 21 28 69

Courriel : [laurent.masson@ac-strasbourg.fr](mailto:laurent.masson@ac-strasbourg.fr)

### **Service social**

Pour connaître les horaires et les lieux des permanences des assistantes sociales, contactez le CROUS ou consultez son site internet.

### **Service social**

1 quai du Maire Dietrich

BP 50168 - 67004 Strasbourg Cedex

03 88 21 28 48

Les logements suivants du CROUS sont accessibles aux personnes handicapées en fauteuil roulant et disposent de studios et de sanitaires adaptés :

### **Résidence universitaire Alfred-Weiss**

4 rue du Vieil-Armand

67089 Strasbourg

Téléphone : 03 88 34 99 00

### **Résidence Les Flamboyants**

8 rue Schnitzler - 67000 Strasbourg

Téléphone : 03 88 45 52 40

### **Résidence Paul Appell**

8 rue de Palerme - 67084 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 15 54 00

### **Résidence Les Héliotropes**

78 route du Rhin  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Téléphone : 03 88 67 80 18

## ***Hébergement temporaire***

Les auberges de jeunesse de Strasbourg et le CIARUS disposent de chambres et sanitaires adaptés pour les personnes handicapées :

### **Auberge de jeunesse René Cassin**

9 rue de l'Auberge-de-Jeunesse  
67200 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 30 26 46  
Site web : [www.fuaj.org/aj/strasbourg-cassin/](http://www.fuaj.org/aj/strasbourg-cassin/)

### **Auberge de jeunesse Parc du Rhin**

Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 45 54 20  
Site web : [www.fuaj.org/aj/strasbourg-rhin/](http://www.fuaj.org/aj/strasbourg-rhin/)

### **CIARUS**

7 rue Finkmatt - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 15 27 88  
Site web : [www.ciarus.com](http://www.ciarus.com)

## ***Rendre votre logement accessible***

Vous pouvez solliciter des aides financières pour adapter un appartement.

### **La prime à l'amélioration de l'habitat**

La prime à l'amélioration de l'habitat concerne tout propriétaire occupant un logement, ses ascendants ou ses descendants dès lors qu'une personne de la famille est handicapée physique et habite dans le logement. Pour connaître les montants et les conditions, contactez la DDE.

### **Direction départementale de l'équipement (DDE)**

2, route d'Oberhausbergen - BP 81005  
67070 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 13 05 00

### **L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)**

L'ANAH accorde, sous conditions, des subventions aux propriétaires occupants et bailleurs pour la réhabilitation, l'amélioration ou l'adaptation de logements privés.

**Direction départementale de l'équipement (DDE) - Service habitat construction Cellule ANAH**

2, route d'Oberhausbergen - BP 81005  
67070 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 13 07 00

**Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)**

Au titre de la prestation de compensation (voir p. 23), vous pouvez demander une aide pour l'aménagement de votre logement.

**MDPH du Bas-Rhin**

6a rue du Verdon  
67000 Strasbourg  
Téléphone : 0800 747 900  
Lundi à jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Vendredi : 9h - 17h

**MDPH du Haut-Rhin**

140 rue du Logelbach  
68000 Colmar  
A compter de mi-2007 :  
48 avenue de la République  
BP 20351 - 68006 Colmar Cedex  
Téléphone : 0800 109 700 - r mdph@cg68.fr  
Lundi à vendredi : 8h30 - 11h30 / 14h - 17h

Pour plus d'informations sur les Maisons départementales des personnes handicapées, voir page 5.

# Ressources

## ***Prise en compte du handicap dans l'attribution des bourses***

Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont attribuées en fonction, notamment, de vos ressources, études et handicap(s).

### **1) Prise en compte du handicap**

Le handicap d'un étudiant est pris en considération dans le calcul des points de charge :

- deux points de charge s'il est atteint d'une incapacité permanente (non pris en charge à 100 % dans un internat) ;
- deux points de charge s'il souffre d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne.

### **2) Condition d'âge**

La limite d'âge de 26 ans n'est pas opposable aux étudiants handicapés déposant un dossier de demande de bourse d'enseignement supérieur.

### **3) Le dossier social étudiant**

La demande de bourse est à effectuer chaque année pour l'année universitaire suivante.

Le dossier social étudiant est à constituer sur Internet à partir du 15 janvier et avant le 30 avril.

## **CROUS**

Service des bourses  
1 quai du Maire Dietrich  
BP 50168 - 67004 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03 88 21 13 39  
Site web : [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

## ***Aides financières spécifiques aux personnes handicapées***

Au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'évaluation des besoins est réalisée par une équipe pluridisciplinaire placée auprès de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

En fonction de vos revenus et de votre degré d'invalidité, vous pouvez bénéficier d'aides financières spécifiques :

- les cartes d'invalidité, de priorité pour personne handicapée et de stationnement pour personne handicapée ;

- l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : peuvent en bénéficier les parents résidant en France et qui ont un enfant handicapé âgé de moins de 20 ans à charge ;
- l'Allocation adulte handicapé (AAH) concerne les personnes âgées de 20 ans et plus ;
- la Prestation de compensation du handicap (PCH) prend en compte, au-delà des aides humaines, l'ensemble des besoins de la personne handicapée. Elle n'est soumise à aucune condition de ressources.

# Restauration

## **Les restaurants universitaires (Restos U)**

Gérés ou agréés par le CROUS, les restos U et les cafétérias servent des petit-déjeuners, des repas complets (entrée, plat, dessert), des sandwichs, des pizzas, des salades à des prix imbattables.

Les restos U sont ouverts de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 19h45 ; les horaires des cafétérias sont variables.

Une permanence des restos U est assurée pendant les week-ends, jours fériés et vacances. Les permanences sont indiquées dans un dépliant disponible dans les restos U, à l'accueil du CROUS, dans les universités, dans le supplément DNA « Reflets » du samedi et sur le site web du CROUS :

[www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

### **La carte à puce**

La carte à puce sert à payer les repas aux restos U et dans les cafétérias. Rendez-vous à un guichet du CROUS muni de votre carte d'étudiant et de 20 euros (7 euros de caution et 13 euros de premier versement). La carte est rechargeable par tranche de 10 euros, soit en espèces aux caisses du CROUS, soit avec votre carte bancaire aux guichets automatiques du CROUS.

Le prix du repas est de 2,75 euros en 2006/2007.

### **CROUS**

Agence comptable

1, quai du Maire Dietrich - BP 50168

67004 Strasbourg

Ouvert de 9h à 13h.

Les restaurants ci-dessous sont accessibles aux personnes handicapées :

### **Resto U de l'Esplanade**

(repas servi à la cafétéria Le Cristal)

32 boulevard de la Victoire

### **Resto U du FEC**

17 place Saint-Étienne

### **Resto U Gallia**

1 place de l'Université

### **Resto U Illkirch**

76 route du Rhin

### **Resto U Pasteur**

5 rue du Faubourg-National

### **Resto U Cronembourg**

23 rue du Loess

### **Resto U Laure Weill**

11 rue Sellenick

**Resto U de la Meinau (IPST)**

19 rue du Maréchal Lefèbvre

**Resto U Le Stift (Saint-Guillaume)**

1 bis quai Saint-Thomas

Les cafétérias ci-dessous sont accessibles aux personnes handicapées :

**Cafétéria de l'Esplanade - Le Cristal**

32 boulevard de la Victoire

**Cafétéria Illkirch**

76 route du Rhin

**Cafétéria Pasteur**

5 rue du Faubourg-National

**Cafétéria du PEGE**

61 avenue de la Forêt-Noire

**Cafétéria Saint-Georges**

47 avenue de la Forêt-Noire

**Cafétéria de l'Université Marc Bloch**

22 rue René Descartes

# Sports

## *Le sport à l'université*

Le Service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS) ouvre naturellement ses portes à tous, handicapés et valides.

Le Centre sportif universitaire (CSU) et la Halle des sports, situés au coeur du campus, sont totalement accessibles : parking réservé devant l'entrée, entrée de plain-pied, ascenseur pour fauteuils roulants, douches et WC adaptés. De l'aquagym à la voile, en passant par le badminton, le tir à l'arc ou le golf : une soixantaine de sports sont ouverts à tous.

### **Vos contacts privilégiés :**

Mme Missoffe / Mme Wiederkehr

5 rue Gaspard Monge - 67000 Strasbourg

Téléphone : 03 90 24 13 97

Information, inscription et liste des activités sur : [www-siuaps.u-strasbg.fr](http://www-siuaps.u-strasbg.fr)

### **ASHPA**

L'Association Strasbourg Handisport Passion Aventure (ASHPA) propose aux personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel des activités sportives en loisir ou en compétition : basket-ball en fauteuil roulant, tennis, athlétisme, haltérophilie, badminton, natation. L'ASHPA est affiliée à la Fédération française handisport. Ses activités sont encadrées sur le plan technique et médical.

### **ASHPA**

Maison départementale des sports

4 rue Jean Mentelin - 67200 Strasbourg

Téléphone : 03 88 26 94 00

## *Les piscines*

Dans la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) les piscines ci-dessous sont accessibles aux personnes handicapées. Renseignez-vous directement auprès d'elles pour connaître les horaires.

### **Centre nautique de Schiltigheim**

Rue de Turenne

Téléphone : 03 88 33 24 40

### **Piscine de Hautepierre**

Rue Baden-Powell

Téléphone : 03 88 29 01 81

### **Piscine de la Kibitzenau**

1 rue de la Kibitzenau

Téléphone : 03 88 55 90 55

### **Piscine de Lingolsheim**

7 rue de Normandie

Téléphone : 03 88 78 74 08

**Piscine d'Ostwald**

8 quai Heydt

Téléphone : 03 88 29 16 68

**Piscine de la Robertsau**

210 route de la Wantzenau

Téléphone : 03 88 31 32 33

**Piscine du Wacken (piscine en plein air)**

Ouverture de mai à août

8 rue Pierre de Coubertin

Téléphone : 03 88 31 49 10

# Transports

## **GIHP Alsace**

Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) facilite les déplacements de votre domicile à l'université. Il suffit de réserver par téléphone et de fixer ses horaires. Il faut adresser une demande écrite au GIHP.

### **GIHP Alsace**

33 rue du Maréchal Lefèbvre  
67100 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 43 11 11  
Courriel : [contact@gihp-alsace.org](mailto:contact@gihp-alsace.org)  
Site web : [www.gihp-alsace.org](http://www.gihp-alsace.org)

## **Bus et tramway**

Le tramway est accessible aux personnes en fauteuil sur l'ensemble du réseau. De nombreuses lignes de bus sont équipées de bus à plancher bas. La CTS aménage aussi progressivement les arrêts en les équipant de bordures d'accès aux bus.

### **Siège social de la CTS**

14 rue de la Gare aux Marchandises  
BP 2 - 67035 Strasbourg  
Téléphone : Allo CTS : 03 88 77 70 70

### **Gratuité du bus et du tramway**

Vous pouvez bénéficier de la gratuité du bus et du tramway. Pour l'obtenir, allez au Centre administratif de la CUS ou dans une mairie de quartier, muni de votre carte d'invalidité à 80 %, d'un avis de non-imposition et de deux photos d'identité.

### **CUS - Centre administratif**

1 place de l'Étoile - 67000 Strasbourg  
Téléphone : 03 88 60 90 90

## **Frais de transports**

Les frais de transport des étudiants handicapés munis d'une carte d'invalidité de 80 %, ou de 50 % à condition de bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (voir p.23), et qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun, peuvent être pris en charge par le Conseil général.

### **Conseil général du Bas-Rhin**

Service Déplacements Transports et Grands Équipements - Place du Quartier Blanc  
67964 Strasbourg Cedex 09  
Téléphone : 03 88 76 63 04  
Site web : [www.cg67.fr](http://www.cg67.fr)

## **SNCF**

Contactez la SNCF pour préparer votre voyage et connaître tous les services et équipements spécifiques proposés. Vous pouvez bénéficier des réductions commerciales habituelles. De plus, si vous possédez une carte d'invalidité :

- de 80 % portant la mention « besoin d'accompagnement » (qui remplace la mention « tierce-personne »), ou la mention « cécité » accompagnée d'une étoile verte, votre accompagnateur éventuel bénéficiera de la gratuité de son billet.
- de 50 % à 80 % sans mention particulière, votre accompagnateur bénéficiera d'une réduction de 50 % sur le tarif normal.

Un « Mémento du Voyageur Handicapé et à Mobilité réduite » est disponible en gare de Strasbourg.

### **Gare de Strasbourg**

20 place de la Gare - 67000 Strasbourg

SNCF Accessibilité service : 0 800 15 47 53

Site web : [www.voyages-sncf.com/voyageurs\\_handicapes/](http://www.voyages-sncf.com/voyageurs_handicapes/)

### **Boutique Agora**

Coordonnées, voir p. 4 (Agora de l'étudiant)

# Travail

## *Législation*

La loi du 11 février 2005 réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics.

## *Aide à l'insertion professionnelle*

Les services d'information et d'orientation favorisent la transition des études vers le monde professionnel par la mise en place d'ateliers de recherche d'emploi ou de stage, de forums thématiques, de rencontres avec des professionnels. Offres de stages et d'emplois peuvent aussi y être consultées.

### **Service information, orientation, emploi (SIOE) de l'Université Louis Pasteur**

Institut Le Bel

Téléphone : 03 90 24 11 50

Courriel : [sioe@adm-ulp.u-strasbg.fr](mailto:sioe@adm-ulp.u-strasbg.fr)

Site web : <http://ulp-sioe.u-strasbg.fr>

### **Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIOIP) de l'Université Marc Bloch**

Le Patio

Téléphone : 03 88 60 03 25

Courriel : [scuio@umb.u-strasbg.fr](mailto:scuio@umb.u-strasbg.fr)

Site web : [www-umb.u-strasbg.fr/scuioip.html](http://www-umb.u-strasbg.fr/scuioip.html)

### **Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) de l'Université Robert Schuman**

Téléphone : 03 88 41 42 40

Courriel : [scuio@urs.u-strasbg.fr](mailto:scuio@urs.u-strasbg.fr)

Téléphone : [www-urs.u-strasbg.fr](http://www-urs.u-strasbg.fr)

### **Service d'information et d'orientation de l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse**

Maison de l'étudiant

1 rue Alfred Werner

68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : 03 89 33 64 40

Courriel : [sio@uha.fr](mailto:sio@uha.fr)

Site web : [www.uha.fr](http://www.uha.fr)

Vous pouvez aussi consulter le portail des formations universitaires en Alsace : [www.universites-formations-alsace.fr](http://www.universites-formations-alsace.fr)

## **Livres**

### **Handicapés : tous vos droits**

Alain Cabrit - Éditions du Puits Fleuri

6e édition (juillet 2006)

Prix éditeur : 22 euros

Les personnes handicapées ont des droits. En fonction de leur handicap et selon leur situation familiale, ces droits ne sont pas les mêmes pour tous. Cet ouvrage fait le point détaillé sur chacun d'eux.

### **Le salarié handicapé dans l'entreprise**

Emmanuel Moreau et Lorraine Rossignol

Guide France Info - Éditions Jacob-Duvernet

1ere édition (octobre 2002)

Prix éditeur : 7,50 euros

Ce guide a pour objectif de lever les barrières psychologiques des chefs d'entreprise face au handicap, mais il peut aussi aider une personne handicapée dans sa recherche d'un emploi.

# Index

Accompagnateur : 14, 29  
Accueil : 3, 4, 5  
Agora de l'étudiant : 4, 16  
Aides financières : 20, 22  
ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) : 20, 21  
ASHPA (Association Strasbourg handisport passion aventure) : 26  
Associations : 7, 8  
Association des aveugles et handicapés visuels d'Alsace et de Lorraine : 7  
Association des paralysés de France : 7  
Auberges de jeunesse : 20  
Bibliothèques : 16, 17  
Bourses : 22  
Braille : 4, 15, 16  
Bus : 28  
BVE (Bureau de la vie étudiante) : 3  
Cafétérias : 24, 25  
CAMUS (Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg) : 6  
Carte culture : 9  
CEP (Conseil Évaluation Exposition Prévention) : 7, 17  
Chargé de mission « Handicaps et Santé » : 3, 14  
CIARUS : 20  
Cinémas : 11, 12  
Contacts : 6, 7, 8  
CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Strasbourg) : 6, 19, 22, 24  
CTS (Compagnie des transports strasbourgeois) : 28  
Culture : 9, 10, 11, 12, 13  
CUS (Communauté urbaine de Strasbourg) : 26, 28, 8  
DDE (Direction départementale de l'équipement) : 20, 21  
Emploi : 30, 31  
ENT (Environnement numérique de travail) : 16  
Études : 14, 15, 16, 17, 18  
Études à l'étranger : 15  
Examens : 14, 16  
GIAA (Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes) : 7  
GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques) : 7, 28  
Handi-U : 8  
Handifac : 6  
Handiversité : 4  
Hébergement : 20  
Informatique : 16, 17  
Inscription : 3, 16  
Insertion professionnelle : 3, 30  
Institut protestant pour enfants déficients auditifs « Le Bruckhof » : 7, 15  
Kiosque Carte culture : 9  
Logement : 19, 20, 21  
LSF (Langue des signes française) : 13, 15  
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) : 5, 21, 22

Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille : 8  
Musées : 12  
Orientation : 3, 14, 30  
Piscines : 26, 27  
Point accueil handicap du SIMPS : 3, 14  
Résidences universitaires : 19, 20  
Ressources : 22, 23  
Restauration : 24, 25  
Salles de spectacles : 9, 10, 11  
SIMPS (Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de Strasbourg) : 3, 6, 14  
Site du Neuhof : 7, 15, 17  
SIUAPS (Service interuniversitaire des activités physiques et sportives) : 26  
SNCF : 29  
Sports : 26, 27  
Tramway : 28  
Transports : 28, 29  
Travail : 30, 31  
UHA (Université de Haute-Alsace) : 3, 30  
ULP (Université Louis Pasteur) : 3, 4, 30  
UMB (Université Marc Bloch) : 3, 4, 30  
URAPEDA (Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs de Lorraine) : 8  
URS (Université Robert Schuman) : 3, 4, 30  
USM67 (Union des sourds et malentendants du Bas-Rhin) : 7  
WiFi : 16